

Direct Pacte énergétique: les dernières informations

Je m'abonne au Soir

Le crâne rasé, il braque un salon de coiffure avec un sabre de samouraï et repart avec... un pot de gel



Mis en ligne le 24/11/2017 à 10:34
Par Belga

Le parquet a requis quatre ans d'emprisonnement contre cet individu.



Antoine I. a braqué un salon de coiffure de Marcinelle (Charleroi) à l'aide d'un sabre de samouraï. © Image d'illustration / Anthony Picore.

Un individu multirécidiviste a comparu vendredi devant le tribunal correctionnel de Charleroi pour vol avec violences, rébellion et menaces. En août dernier, Antoine I. avait braqué un salon de coiffure de Marcinelle (Charleroi) à l'aide d'un sabre de samouraï. Quelques semaines plus tôt, il avait également menacé plusieurs personnes en vidant le chargeur d'un pistolet à blanc. Le parquet a requis 4 ans de prison. Me Sokolski, conseil du prévenu, a sollicité l'acquittement pour la rébellion et une peine de travail pour le braquage et les menaces.

Le 3 août 2017, en pleine journée, un individu armé d'un sabre de samouraï a fait irruption dans un salon de coiffure de Marcinelle. Il s'est emparé de 400 euros et d'un pot de gel – alors qu'il a lui-même le crâne rasé – et a pris la fuite.

Rapidement identifié par la police locale, le suspect a été intercepté chez une voisine. Lors de sa mise au cachot, les inspecteurs ont constaté qu'il semblait dissimuler un objet dans son pantalon. Antoine I. s'était toutefois rebellé lorsque les policiers lui ont enlevé son pantalon de force.

Jugement le 7 décembre.